



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département de l'intérieur et de la mobilité

Service de surveillance des communes

PR - 837 II

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 15 MARS 2011
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

N/réf. : GZU/IGA/97/11

Madame la Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Diffusion
Mme Salerno
MM. Maudet
Tornare
Mugny
Pagani
Moret
Burri
Favre
Mmes Iminger
Heurtault
Luthi
MM. Krebs
Lévrier
Zagato
Emeterio
Thierrin
Mermillod
Schweri
Service juridique
SCM
Dossiers et documentation
Mis

Genève, le 8 mars 2011

Concerne : Crédit de 220 000 F destiné au financement de l'équipement informatique du Conseil municipal pour la législature 2011 - 2015

Madame la Maire,

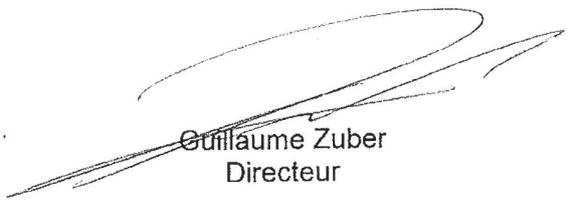
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 16 février 2011, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Service informatique de l'ACG
- Service de l'organisation et des systèmes d'information

Date réelle d'affichage : 24 février 2011
Date légale d'affichage : 24 février 2011
Fin délai référendaire le : 5 avril 2011

AR-97.doc